

TARIFS DE MARCHÉ TRANSITOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ HT ⁽¹⁾

TARIFS EN VIGUEUR AU 01/02/2021 SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



TARIFS CLIENTS NON RÉSIDENTIELS NON ÉLIGIBLES AUX TRVE⁽²⁾

Clients souscrivant jusqu'à 36 kVA

« L'article 64 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 prévoit le maintien chez le fournisseur historique en offre de marché des clients non domestiques n'ayant pas souscrit à une offre de marché au 31/12/2020 et ayant perdu l'éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité. La CESML, exerçant les missions du service public de la fourniture historique (tarifs réglementés de vente) et de la distribution (Gestionnaire du Réseau Public de Distribution) sur son territoire de desserte, définit par la présente les conditions tarifaires de cette fourniture d'électricité. Il est rappelé au client non éligible aux tarifs réglementés l'existence d'offres de marché consultables sur le comparateur www.energie-info.fr. »

OPTION BASE

Puissance souscrite en kVA	3	6	9	12	15	18	24	30	36
Abonnement en € HT/an	127,89	152,082	172,872	196,182	215,964	237,258	285,768	328,86	374,598
Prix de l'énergie en cts d'€/kWh HT	11,43	11,43	11,43	11,43	11,43	11,43	11,43	11,43	11,43

OPTION HEURES CREUSES

Puissance souscrite en kVA		6	9	12	15	18	24	30	36
Abonnement en € HT/an		151,33	173,25	195,80	218,61	239,27	287,15	330,25	372,71
Prix de l'énergie en cts d'€/kWh HT	Heures creuses	8,54	8,54	8,54	8,54	8,54	8,54	8,54	8,54
	Heures pleines	12,52	12,52	12,52	12,52	12,52	12,52	12,52	12,52

(1) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) et, le cas échéant, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendrait à être créés.

T.V.A 20% sur consommation et taxes
5,5% sur abonnements et CTA

(2) Tarifs réglementés de l'électricité